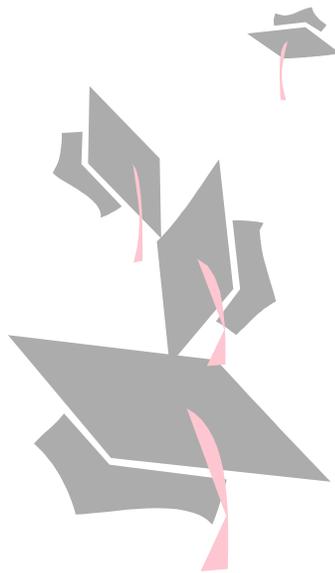




Rapport de recherche
sur la problématique des examens de reprise



Présenté à la
Direction générale des affaires universitaires et collégiales
du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Direction des études
Le 30 mai 2005

Recherche sur la problématique des examens de reprise

MISE EN CONTEXTE

À l'automne 2004, le ministère de l'Éducation a demandé au Cégep de Sorel-Tracy de réaliser une recherche documentée sur la problématique des examens de reprise. Suite aux données issues du BIMAC révélant qu'une quinzaine de cégeps ont recours aux examens de reprise comme mesure d'aide à la réussite, le ministère de l'Éducation a souhaité approfondir davantage la question.

Le ministère de l'Éducation mentionnait quatre objectifs de recherche :

- Faire une cueillette d'information auprès des cégeps qui permettent à leurs élèves de faire des examens de reprise.
- Examiner les conditions et modalités selon lesquelles les cégeps permettent aux élèves de faire un examen de reprise.
- Comparer l'opération des examens de reprise du cégep de Sorel-Tracy avec ce qui se fait dans les autres cégeps, au niveau de :
 - l'organisation de la tâche des enseignants;
 - l'organisation pédagogique;
 - l'organisation du financement;
 - les autres aspects jugés pertinents.
- Documenter et quantifier l'aspect budgétaire de l'opération au Cégep de Sorel-Tracy pour ce qui concerne les sommes récupérées du fait de la réussite du plus grand nombre d'élèves.

Dès réception des attentes du ministère de l'Éducation, la Direction des études du Cégep de Sorel-Tracy a mandaté le Service des programmes, de la recherche et de la vie étudiante pour établir les conditions de réalisation de la recherche, organiser et superviser les travaux. Un plan d'action et un échéancier ont été subséquentement présentés et acceptés par la Direction des études. Enfin, les résultats de la recherche ont été acheminés au ministère de l'Éducation au cours du mois de juin 2005.

La recherche qui suit présente les résultats d'une enquête conduite auprès des cégeps en ce qui concerne l'application des examens de reprise. La recherche identifie les modalités et les conditions permettant aux étudiantes et aux étudiants de faire un examen de reprise, l'organisation scolaire, l'organisation de la tâche des enseignantes et des enseignants, l'organisation pédagogique et financière. Par ailleurs, quelques collègues ont aussi signifié leur intention, dans un avenir rapproché, d'inclure des examens de reprise dans leur plan institutionnel d'aide à la réussite.

MÉTHODOLOGIE

Un premier travail d'extraction de la Banque d'information sur les moyens adoptés dans les collèges (BIMAC) a d'abord été effectué afin de recueillir les premières données. Cette première étape a permis d'identifier les collèges utilisant les examens de reprise comme moyen retenu dans leur plan d'aide à la réussite : il s'agit des cégeps de Limoilou, de Granby-Haute-Yamaska, de Baie-Comeau, de Lanaudière à Joliette, de Rosemont, de François-Xavier-Garneau, de Matane, de Saint-Jérôme et de Sorel-Tracy. Par la suite, un questionnaire¹ a été élaboré afin de bien cerner les balises de l'opération des examens de reprise. Celui-ci a été expédié à l'ensemble des collèges, accompagné d'une lettre explicative aux directrices et directeurs des études². Trente-quatre collèges ont rapidement répondu et ce, malgré le climat de grève étudiante et du personnel qui prévalait à ce moment. Les données reçues ont été colligées et analysées. Enfin, une analyse comparative a été produite en ce qui concerne les pratiques des collèges avec celles du Cégep de Sorel-Tracy.

Dans un deuxième temps, le Cégep de Sorel-Tracy a documenté l'aspect budgétaire des examens de reprise. Cinq étapes ont été réalisées. D'entrée de jeu, une analyse des économies générées par les examens de reprise a été effectuée et ce, pour les années 2000 à 2004. Pour la même période, des statistiques sur les reprises d'épreuves terminales de cours ont été produites ainsi que leur impact sur les taux de réussite et de diplomation. En troisième lieu, une étude des coûts associés à la masse salariale des enseignantes et des enseignants pour la tenue des examens de reprise a été élaborée. Puis, les coûts additionnels pour le MELS en ce qui concerne l'annexe F-142 ont été présentés. Enfin, la cinquième étape consistait à présenter un résumé des économies nettes générées par les examens de reprise.

¹ Voir annexe 1

² Voir annexe 2

ENQUÊTE SUR LES EXAMENS DE REPRISE DANS LES CÉGEPS

Les pages qui suivent présentent de façon intégrée les questions posées, les réponses obtenues et l'analyse des résultats. Pour une meilleure compréhension de l'analyse par le lecteur, des questions et réponses sont parfois regroupées.

Question 1

Votre collège permet-il aux étudiants en situation d'échec de faire un examen de reprise?

Tableau 1

Réponse	Nombre de collègues
NON	18
OUI	16

Des trente-quatre collègues ayant répondu, le tableau ci-dessus représente l'état général de la situation. Nous remarquons que près de la moitié des répondants utilisent la reprise d'examen comme mesure d'aide à la réussite.

Des dix-huit collègues ayant répondu négativement, sept d'entre eux envisagent dans un avenir plus ou moins rapproché d'offrir des examens de reprise tel qu'indiqué dans le tableau (2) suivant.

Question 6

Envisagez-vous l'utilisation d'examens de reprise ?

Tableau 2

Collèges	Étudiants inscrits 04-05	05-06	06-07	À déterminer
André-Laurendeau	2500		X	
Lanaudière de l'Assomption	1390			X
Marie-Victorin	2700			X
Rivière-du-Loup	1300			X
St-Hyacinthe	2700	X		
Thetford	822		X	
Trois-Rivières	4100		X	

Cependant, les onze collèges suivants n'entrevoient aucunement cette mesure : Heritage College, Édouard Montpetit, John Abbott, Bois-de-Boulogne, Abitibi-Témiscamingue, Valleyfield, St-Félicien, Montmorency et Sept-Îles.

Question 2

Depuis quand la politique d'examens de reprise est-elle implantée ?

Tableau 3

Collège	Session d'implantation
Chicoutimi	Initiatives départementales En 2002-2003, le collège avait proposé un projet de politique mais le personnel enseignant l'avait rejeté.
Drummondville	Initiatives individuelles du personnel enseignant
François-Xavier-Garneau	Initiatives départementales (7)
Gaspésie et des Îles	Initiatives individuelles du personnel enseignant
Institut de technologie agroalimentaire Campus La Pocatière	H-05
Lévis-Lauzon	Initiatives départementales
Limoilou	Initiatives individuelles du personnel enseignant
Maisonneuve Institut de chimie et de pétrochimie	Nombreuses années
Matane	Recommandation d'un comité
Outaouais	H-05
Rimouski	Nombreuses années
Sorel-Tracy	Nombreuses années
St-Jérôme	Initiatives départementales
Ste-Foy	A-04
Vanier	Nombreuses années
Victoriaville	Initiatives départementales

Question 3

Quel pourcentage d'étudiants ont recours à cette mesure?

Peu de collèges ont répondu à cette question. Comme les conditions permettant à l'étudiant de faire un examen de reprise varient énormément d'un collège à l'autre, le pourcentage d'étudiantes et d'étudiants ayant recours à cette mesure n'est pas vraiment significatif.

Question 4

Quelles sont les conditions exigées pour que l'étudiant puisse faire un examen de reprise?

Le tableau (4) suivant démontre que les conditions d'admission varient entre les collèges. La détermination des critères d'admissibilité à un examen de reprise est de la responsabilité soit de chacun des enseignants pour les étudiants de ses cours, du département, du programme, du comité de programme ou de la direction des études du collège. Certaines particularités des collèges sont indiquées dans la colonne « Autres conditions ». Par exemple, le Cégep de Lévis-Lauzon accorde un examen de reprise aux étudiantes et étudiants qui invoquent des motifs exceptionnels tels un décès, une maladie certifiée par un billet médical et rarement comme mesure d'aide à la réussite pour des étudiantes et des étudiants en situation d'échec. Quant aux collèges qui n'ont pas précisé les conditions exigées, il est entendu que ceux-ci s'en remettent à la discrétion de leurs enseignants ou départements. Enfin, dans tous les collèges, la note de 60 % est attribuée suite à la réussite de l'examen de reprise pour un cours échoué.

Tableau 4

Collèges	Note cumulative minimale	Présence aux cours	Présentation de tous les travaux	Autres conditions
Chicoutimi				À la discrétion de l'enseignant
Drummondville				À la discrétion de l'enseignant
François-Xavier-Garneau				À la discrétion du département
Gaspésie et des Îles	Entre 50 et 59 % pour la mise à niveau en français et mathématiques	oui	oui	À la discrétion de l'enseignant
Institut de technologie agroalimentaire Campus La Pocatière	Minimum de 50 %	oui	oui	Avoir démontrer un effort constant
Lévis-Lauzon				Motifs exceptionnels et justifiés
Limoilou				À la discrétion de l'enseignant
Maisonneuve Institut de chimie et de pétrochimie	Entre 50 et 59 %	oui	non	Une note de 70 % et plus est exigée pour la réussite de l'examen de reprise.
Matane				Sur la recommandation du comité de programme
Outaouais	Entre 50 et 59 %	oui, être présent à au moins 85 % des cours	Oui, respect toutes les conditions des cours prévues dans les plans d'études	60 % de l'ensemble des points attribués avant l'épreuve sommative et seulement pour les cours autorisés par la direction des études
Rimouski	Entre 55 et 59 %	oui	oui	
Sorel-Tracy	Entre 50 et 59 %	oui	oui satisfait les conditions du cours	Règlement intégré dans la PIEA
St-Jérôme				À la discrétion de l'enseignant
Ste-Foy				Responsabilité du département en accord avec la direction des études.
Vanier	Entre 50 et 59 %			Appliqué sur le premier cours d'anglais (603) et de français (602)
Victoriaville	Entre 55 et 59 %			À la discrétion des départements

Question 5

Précisez les responsabilités et mandats de chacun lors de l'opération des examens de reprise :

a) l'organisation scolaire

Tableau 5

Collèges	Responsables	Mandats
Chicoutimi, Drummondville, Gaspésie et des Îles, Limoilou, St-Jérôme	Enseignants	Autorisation de faire un examen de reprise. Préparation de l'examen de reprise, surveillance de la passation de l'évaluation et correction.
Lévis-Lauzon	Enseignants	Vérification des motifs exceptionnels et justifiés (décès, maladie, ...) avant d'autoriser l'examen de reprise Préparation de l'examen de reprise, surveillance de la passation de l'évaluation et correction.
Vanier	Enseignants du 1 ^{er} cours d'anglais (603) et du 1 ^{er} cours de français (602) seulement	Autorisation de faire l'examen de reprise. Préparation de l'examen de reprise, surveillance de la passation de l'évaluation et correction.
François-Xavier-Garneau	Départements ou enseignants	Autorisation de faire un examen de reprise. Préparation de l'examen de reprise, surveillance de la passation de l'évaluation et correction.
Ste-Foy	Départements en accord avec la direction des études	Autorisation de faire l'examen de reprise. Préparation de l'examen de reprise, surveillance de la passation de l'évaluation et correction. Pour des situations exceptionnelles, des activités complémentaires de formation sont possibles.
Victoriaville	Départements	Autorisation de faire l'examen de reprise. Préparation de l'examen de reprise, surveillance de la passation de l'évaluation et correction.
Rimouski	Départements	Autorisation de faire l'examen de reprise. Préparation de l'examen de reprise, surveillance de la passation de l'évaluation et correction.
Matane	Comité de programme	Autorisation de faire l'examen de reprise.
	Enseignant	Préparation de l'examen de reprise, surveillance de la passation de l'évaluation et correction.

Tableau 5

Collèges	Responsables	Mandats
Institut de Technologie Agroalimentaire Campus La Pocatière	Organisation scolaire	Production de la liste des élèves en situation d'échec. Si plus d'un échec, l'étudiant doit en choisir un seul.
	Enseignants	Étude de la demande en fonction des balises du droit à la reprise Préparation de l'examen de reprise, surveillance de la passation de l'évaluation et correction.
	Étudiants	Formation manquante avec l'enseignant au frais de l'étudiant.
Maisonneuve Institut de Chimie et de Pétrochimie	Organisation scolaire	Élaboration d'un calendrier de reprise d'examens pour chacun des cours
	Enseignants	Autorisation de faire un examen de reprise. Heures d'encadrement avec l'enseignant. Préparation de l'examen de reprise et correction.
	Responsables de secteur	Surveillance d'examen (1 fois/semaine) pour tous les cours de la formation spécifique AEC et DEC.
Outaouais	Enseignants	Autorisation de faire l'examen de reprise (utilisation de Bleumanitou), préparation de l'examen de reprise, surveillance de la passation de l'évaluation et correction.
	Service de cheminement scolaire	Horaire d'examen de reprise sur 2 demi-journées (une autre peut-être ajoutée au besoin), réservation de locaux. Avis donné à l'étudiant sur son droit de reprise et à l'enseignant
Sorel-Tracy	Enseignants	Mesure d'encadrement ou de formation manquante au besoin, préparation de l'examen de reprise, surveillance de la passation de l'évaluation et correction.
	Organisation scolaire	Horaire d'examens de reprise sur 2 demi-journées (une autre peut-être ajoutée au besoin), réservation de locaux Avis donné à l'étudiant sur son droit de reprise et à l'enseignant

Le tableau (5) précédent montre bien la différence entre les pratiques et les responsabilités de chacun des acteurs dans l'opération des examens de reprise. En majorité, les reprises d'examen sont prises en charge par chacun des enseignants pendant ses périodes de disponibilité. Dans les collèges où il existe une politique ou un règlement dans la PIEA, l'organisation de l'opération est beaucoup plus structurée et laisse moins de place au volontariat de la part de l'enseignante ou l'enseignant. D'après ces données, on remarque quatre collèges ayant des organisations semblables, soit l'Institut de technologie agroalimentaire Campus La Pocatière, l'Institut de chimie et de pétrochimie du Collège de Maisonneuve, le Cégep de l'Outaouais et le Cégep de Sorel-Tracy. La similitude de l'organisation de l'activité au Cégep de Sorel-Tracy et au Cégep de l'Outaouais s'explique par le fait que l'actuel directeur des études au cégep de l'Outaouais était l'ancien directeur des études au Cégep de Sorel-Tracy; il a donc importé cette mesure d'aide à la réussite dans son nouveau collège.

b) l'organisation pédagogique

Tableau 6

Organisation pédagogique	Collèges visés
L'encadrement et l'opération de reprise d'examens sont assumés dans la tâche de l'enseignant	Chicoutimi, Drummondville, François-Xavier-Garneau, Gaspésie et des îles, Lévis-Lauzon, Limoilou, Matane, Rimouski, Ste-Foy, St-Jérôme, Victoriaville.
Ajout de mesures d'encadrement (tutorat, formation manquante, travaux supplémentaires, ...)	Institut de technologie agroalimentaire campus La Pocatière, Vanier (Atelier de 15 h pour chacun des deux cours ciblés)
Ajout de mesures d'encadrement (tutorat, formation manquante, travaux supplémentaires, ...) Ajout de surveillance d'examen	Institut de chimie et de pétrochimie du Collège de Maisonneuve, Outaouais, Sorel-Tracy

Encore une fois, on remarque que les collèges ayant adopté un règlement ou une politique prévoient un supplément de temps pour la préparation et la correction des travaux, la surveillance des examens et des activités complémentaires d'enseignement.

c) le financement

Tableau 7

Financement	Collèges visés
Aucun	Chicoutimi, Drummondville, François-Xavier-Garneau, Gaspésie et des îles, Lévis-Lauzon, Limoilou, Matane, Rimouski, Ste-Foy, St-Jérôme, Victoriaville
Aide à la réussite (annexe F-137)	Vanier (Atelier de 15 h pour chacun des deux cours ciblés, un tarif de 50 \$ payé aux enseignants), Sorel-Tracy
Autofinancement par l'étudiant environ 100 \$	Institut de technologie agroalimentaire campus La Pocatière (frais chargés à l'étudiant pour la formation manquante)
Pour le DEC, aucun frais car dans la tâche de l'enseignant Pour les AEC, financement par la masse salariale (E) et dans les profits générés par la formation continue	Institut de chimie et de pétrochimie du Collège de Maisonneuve
Non précisé dans le questionnaire	Outaouais

La mise en œuvre d'un encadrement plus rigoureux des mesures permet l'équité dans le traitement des demandes et entraîne des coûts assumés soit par l'étudiante ou l'étudiant, soit par le collège.

d) l'organisation de la tâche des enseignants

Tableau 8

Tâches associées à la reprise d'examens	Collèges visés
Les activités liées à la reprise d'examens sont assumées individuellement par l'enseignant pour ses étudiants dans l'encadrement conventionné de la tâche de l'enseignant (temps de disponibilité)	Chicoutimi, Drummondville, François-Xavier-Garneau, Gaspésie et des îles, Lévis-Lauzon, Limoilou, Matane, Rimouski, Ste-Foy, St-Jérôme, Victoriaville.
Ajout de mesures d'encadrement	Institut de technologie agroalimentaire campus La Pocatière, Vanier (Atelier de 15h pour chacun des deux cours ciblés), Sorel-Tracy
Ajout de temps pour la préparation d'examen et correction des examens de reprise	Outaouais, Sorel-Tracy
Ajout de temps de surveillance d'examens de reprise	Institut de chimie et de pétrochimie du Collège de Maisonneuve, Outaouais, Sorel-Tracy

On remarque que le Cégep de Sorel-Tracy réalise des mesures d'encadrement pour les étudiantes et les étudiants en situation d'échec et ajoute du temps de préparation, de

correction et de surveillance d'examens. La majorité des collèges compte sur la volonté des enseignantes et enseignants pour la prise en charge totale des activités à l'intérieur même de la tâche enseignante, sans ajout de temps ou rémunération additionnelle. Certains autres collèges prévoient quelques mesures seulement.

e) les autres aspects jugés pertinents (résultats sur le cheminement scolaire, perception du milieu, etc.)

Dans plusieurs collèges où l'enseignante ou l'enseignant prend en charge toute l'opération des examens de reprise, un projet de politique ou de règlement structurant a déjà été présenté mais rejeté par l'ensemble des enseignantes et enseignants. Cette mesure ne fait pas consensus ce qui explique que les enseignantes ou enseignants ou les départements en prennent l'entière responsabilité. Il est difficile d'obtenir la mobilisation du personnel enseignant quoiqu'il s'agisse d'une mesure efficace sur le cheminement scolaire.

Quelques collèges ont mis en place des mesures parallèles comme une procédure de révision de notes accélérée permettant la tenue d'activités complémentaires de formation et de l'examen de reprise dans les meilleurs délais. D'autres ont préféré limiter les examens de reprise à des cours ciblés ou aux cours de mise à niveau. En cas d'échec à un cours de mise à niveau, un collège accorde un incomplet temporaire (IT) pour une étudiante ou un étudiant ayant obtenu une note entre 50 et 59 % au lieu de lui donner un examen de reprise. À la réussite du cours suivant, la note de 60 % vient remplacer le « IT » de la mise à niveau.

COMPARAISON DE L'OPÉRATION DES EXAMENS DE REPRISE DU CÉGEP DE SOREL-TRACY ET DES AUTRES COLLÈGES

Le Cégep de Sorel-Tracy a adopté dans son plan institutionnel d'aide à la réussite une politique sur les examens de reprise. Depuis quelques années déjà, le Cégep de Sorel-Tracy a mis en place une structure faisant appel à différents intervenants.

Après la remise des notes par les enseignantes et les enseignants, le service de l'organisation scolaire fixe deux demi-journées pendant lesquelles les examens de reprise ont lieu. Par ailleurs, une troisième demi-journée peut être ajoutée au besoin. Le service de l'organisation scolaire procède au regroupement, par enseignant, des étudiantes et des étudiants en situation d'échec admissibles à l'examen de reprise. Les locaux sont réservés pour la tenue de l'évaluation. Les enseignantes et enseignants et les étudiantes et étudiants sont avisés de la date, de l'heure et du local. Les enseignantes et enseignants doivent préparer les examens de reprise et les corriger, mais aussi faire la surveillance et au besoin prévoir des activités de formation complémentaires avant la reprise. Cette opération est effectuée à la fin de chaque session. Elle est financée entièrement par l'annexe F137, dédiée à la réussite des étudiantes et des étudiants.

Le Cégep de l'Outaouais a une organisation semblable à celle du Cégep de Sorel-Tracy. Le Cégep de l'Outaouais compte environ 3 960 étudiantes et étudiants inscrits en 2004-2005, soit trois fois plus d'étudiantes et d'étudiants que le Cégep de Sorel-Tracy. Cependant, le pourcentage d'étudiantes et d'étudiants ayant recours à cette mesure se situe à 0,5 % contrairement à près de 10 % pour le Cégep de Sorel-Tracy. Le Cégep de l'Outaouais exige dans ses conditions d'admissibilité à l'examen de reprise que l'étudiante ou l'étudiant ait obtenu au moins 60 % des points attribués aux diverses évaluations avant l'épreuve sommative. Cela explique la différence importante du nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant recours aux examens de reprise entre les deux collèges ainsi que les coûts engendrés.

L'Institut de chimie et de pétrochimie du Collège de Maisonneuve tend à se rapprocher du modèle du Cégep de Sorel-Tracy pour l'organisation scolaire. Environ 10 % des étudiantes et étudiants inscrits ont recours à des examens de reprise pour les cours de formation spécifique seulement. Les étudiantes et étudiants (AEC et DEC) sont regroupés une fois par semaine. Les

enseignantes et enseignants préparent des examens de reprise pour les étudiantes et étudiants éligibles à cette mesure, les remettent au service de l'organisation scolaire puis les corrigent après la passation. Une enseignante ou un enseignant est chargé de la surveillance de toutes les évaluations pour tous les étudiantes et étudiants. La différence entre ce collège et le Cégep de Sorel-Tracy se situe au niveau de la surveillance, de la préparation et de la correction des évaluations et surtout sur le fait qu'uniquement les cours de formation spécifique bénéficient d'une reprise d'examen.

Le Cégep de Sorel-Tracy croit que cette mesure a une incidence directe sur le cheminement scolaire et le taux de diplomation des étudiantes et des étudiants. C'est pourquoi il s'est doté d'une procédure rigoureuse et équitable dans le traitement des demandes de reprise d'examen. Les conditions exigées pour l'admissibilité aux examens de reprise sont clairement énoncées. Les enseignantes et les enseignants adhèrent à ce moyen privilégié d'aide à la réussite. Pour l'avenir, le Cégep de Sorel-Tracy souhaiterait maintenir la reprise d'examen comme mesure d'aide à la réussite. Cependant, pour ce faire, il doit compter sur une aide financière supplémentaire pour la conserver dans sa forme actuelle.

CONCLUSION

Comparativement au Cégep de Sorel-Tracy, la plupart des autres collèges peuvent difficilement évaluer l'augmentation de leurs taux de réussite et de diplomation associée aux reprises d'examen puisque cette mesure est davantage une initiative départementale, alors qu'à Sorel-Tracy, il s'agit d'une mesure structurante qui exige un suivi pour en analyser les résultats.

*Aspect budgétaire de l'opération
au Cégep de Sorel-Tracy
pour ce qui concerne les sommes récupérées
du fait de la réussite
du plus grand nombre d'étudiants.*

La présente section permet d'évaluer l'économie réalisée par l'État québécois au cours des cinq dernières années par l'introduction des modalités d'examen de reprise. Lorsqu'un étudiant réussit son examen de reprise, il n'a pas à reprendre son cours; une économie reliée au financement des enveloppes A et E est ainsi réalisée.

La base du calcul de l'ensemble des économies réalisées par le Ministère repose donc sur le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui bénéficient de cette opportunité et qui réussissent ainsi leur cours.

Le tableau de la page suivante permet de visualiser le volume d'examens de reprise par programme de même que le taux de réussite. Sommairement, on peut constater que plus de 70 % des 1035 inscrits ont réussi leurs examens entre l'automne 2000 et l'automne 2004.

Comme les tableaux des pages suivantes vous le démontreront, la réussite de ces 732 étudiantes et étudiants représente une économie globale de 236 000 \$. Quoique difficilement mesurable, on croit qu'il y a aussi un impact significatif sur la persévérance dans leurs études.

STATISTIQUES SUR LES REPRISES D'ÉPREUVES TERMINALES DE COURS

Matières	A-2000	H-2001	A-2001	H-2002	A-2002	H-2003	A-2003	H-2004	A-2004
Biologie	1	2	7	2	8	4	0	0	3
Chimie			5	3	5	8	6	3	3
Mathématiques	1	18	17	18	14	18	10	10	15
Physique		2	1				4	2	0
Français (Arts)	4	11	32	4	20	21	22	10	30
Arts et Lettres						4	3	0	0
Anglais (Langues)	18	20	30	29	23	39	22	28	15
Espagnol (Langues)		1	3	2		4	3	2	1
Philosophie	2	3		4	6	13	14	3	4
Psychologie (Sc. humaines)	1	2	2			1	1	0	2
Économie (Sc. humaines)		5	2	3	2	3	10	8	10
Histoire			2				2	3	2
Sc. Politiques (Sc. humaines)			2		1	2	2	0	0
Éducation physique		3	6	6	7	7	1	7	3
Soins infirmiers		1	8	4	10	4	13	9	7
Techniques de génie mécanique	3	5	10	23	13	6	11	5	11
Technologie de l'électronique industrielle		17	5	6	5	4	11	5	3
Techniques administratives			6	2	5	8	1	11	3
Micro-édition (TGB)						3	0	0	0
Informatique	2	12	5	7	1	10	9	1	3
Environnement								1	0
Nombre de reprises effectuées	32	102	141	113	120	159	145	108	115
Taux de réussite	par session	67 %	65,4 %	63 %	67,8 %	72,6 %	72,6 %	80,4 %	70,1 %
	annuel	66,2 %		67,5 %		70,2 %		75,1 %	
Nombre de DEC obtenus suite aux épreuves³		7		4		1	3	2	0

³ Le nombre de DEC obtenus suite aux épreuves n'inclut que les élèves qui obtiennent leur DEC dans la même session qu'ils ont fait un examen de reprise. Or, les examens de reprise sont beaucoup plus fréquents au début de leur programme (1^{re} année ou 2^e année). D'ailleurs, les échecs ainsi évités leur permettent de poursuivre leurs études et expliquent en partie le taux plus élevé de diplomation.

ÉCONOMIES NETTES POUR LE MELS GÉNÉRÉES PAR LES EXAMENS DE REPRISE

Le tableau de la page suivante démontre l'économie significative réalisée par le Ministère par la mise en place des examens de reprise. À titre d'exemple, pour l'année 2003-2004, le MELS a économisé 63 734,62 \$ car 192 des 253 élèves inscrits ont évité une reprise d'un de leurs cours. On peut évaluer à 236 835 \$ l'économie réalisée depuis la mise en place de cette mesure.

Vous trouverez dans les pages qui suivent des explications complémentaires sur notre analyse financière.

ÉCONOMIES NETTES POUR LE MELS GÉNÉRÉES PAR LES EXAMENS DE REPRISE

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	A-2004	Total
Nombre d'étudiants inscrits à une reprise d'examen	134	254	279	253	115	1035
Nombre d'étudiants ayant réussi l'examen (chiffre entier)	88	170	196	192	86	732
Économies générées par les examens de reprise	28 714,45 \$	61 219,14 \$	68 601,89 \$	72 334,62 \$	32 965,30 \$	263 835,40 \$
(-) Coûts additionnels de l'annexe F-142	1 100,00 \$	5 800,00 \$	7 400,00 \$	8 600,00 \$	4 100,00 \$	27 000,00 \$
(=) Économie nette A et E du MÉQ	27 614,45 \$	55 419,14 \$	61 201,89 \$	63 734,62 \$	28 865,30 \$	236 835,40 \$
Investissement du Collège : salaire défrayé	8 802,51 \$	19 889,99 \$	24 693,47 \$	21 923,18 \$	14 978,77 \$	90 287,92 \$

ÉLÉMENTS EXPLICATIFS SUR LE CALCUL DES ÉCONOMIES

Lorsqu'un élève réussit son examen de reprise, une économie est réalisée autant dans l'enveloppe E que dans l'enveloppe A. Vous trouverez dans l'annexe 4, le détail des calculs pour chacune des années. Il s'agit essentiellement de diminuer le financement que reçoit le collège en relation avec la baisse d'inscriptions qui résulte du succès de nos étudiantes et étudiants. Cette baisse de financement représente une économie brute pour le MELS. Cette baisse d'inscriptions est cependant compensée financièrement par le MELS via l'annexe F-142. Nous avons donc soustrait cette dépense additionnelle de l'économie ci-haut mentionnée. Vous retrouverez à l'annexe 5 le détail de ces calculs.

Malgré une aide de la part du Ministère, on doit conclure que l'économie réalisée par ce dernier est supérieure au coût relié à l'annexe F-142. De plus, on doit noter que 74 % des coûts du A sont reliés au salaire, et qu'en conséquence, presque incompressible par leur nature (sécurité d'emploi). Donc, les coûts pour le collège demeurent quasiment stables alors que le financement diminue considérablement.

Dans le cas de l'enveloppe E, la baisse du financement est dans l'ensemble supérieure à la baisse des dépenses. La taille moyenne des groupes, souvent uniques, font en sorte que seul le paramètre NES (nombre étudiant semaine) de la charge diminue. De plus, comme plus de la moitié de nos enseignants ont une CI de plus de 80, la réduction du nombre d'élèves n'a que peu d'effet sur l'engagement global. L'effet est cependant marqué au niveau du financement. Cela explique en partie une CI moyenne si élevée. Il va de soi que ce ne sont pas des conditions facilitantes pour un encadrement de qualité des étudiantes et étudiants, encadrement réalisé avec succès par nos enseignantes et enseignants et les autres membres de l'organisation.

Pour réaliser une telle économie, nous avons mis en place un processus complet qui engendre des frais notamment sous forme de salaire pour les enseignantes et enseignants. Ces frais sont entièrement assumés par le Collège qui a fait de la réussite scolaire une de ses plus hautes priorités. Vous trouverez à l'annexe 6 le détail du calcul de ses frais.

Nous espérons vous avoir convaincu de la valeur de la présente démarche. Comme le démontre le tableau « Économies nettes générées par les examens de reprise » (page 19), chaque année, depuis l'année 2000, environ 190 étudiantes et étudiants évitent un échec-cours. En plus de favoriser la persévérance et la diplomation, la mesure économise directement à la société québécoise plus de 60 000 \$ annuellement.

Annexes



RECHERCHE SUR LA PROBLÉMATIQUE DES EXAMENS DE REPRISE

Veillez répondre directement sur le questionnaire suivant et nous le retourner complété
au plus tard le 31 mars 2005

Identification

Nom du Collège :

Répondant :

Nombre d'étudiants inscrits en 2004-2005 :

1. Votre collège permet-il aux étudiants en situation d'échec de faire un examen de reprise?

Non Veuillez passer à la question 6.

Oui Veuillez répondre aux questions suivantes.

2. Depuis quand la politique d'examens de reprise est-elle implantée dans votre collège?

3. Quel pourcentage d'étudiants ont recours à cette mesure?

Conditions et modalités

4. Quelles sont les conditions exigées pour que l'étudiant puisse faire un examen de reprise? (note minimale exigée, présence aux cours,

CONDITIONS	OUI	NON	Précisez
Note minimale			
Présence aux cours			
Présentation de tous les travaux exigés en cours de session			
Autres			

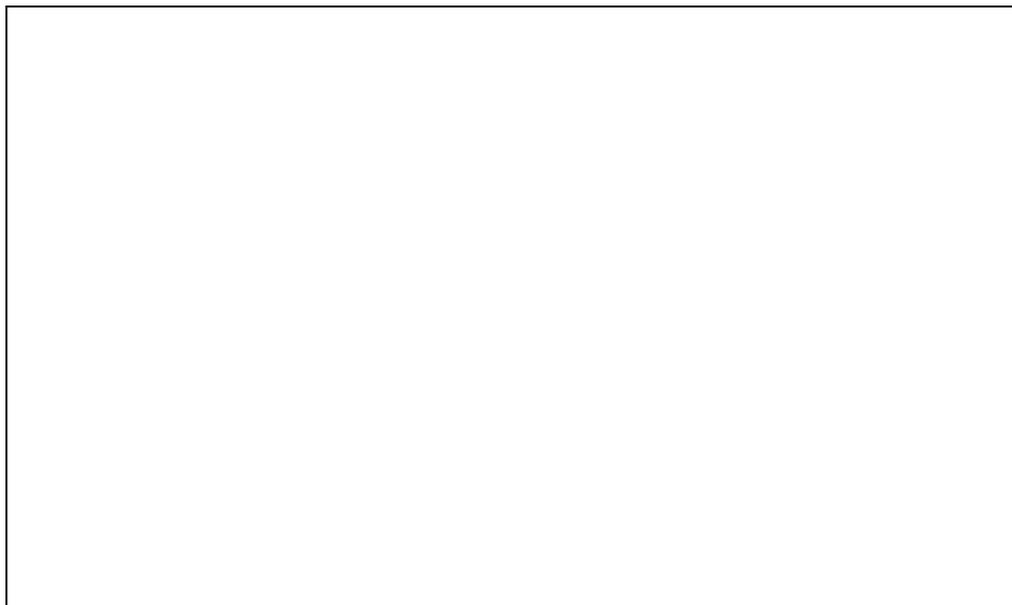
Opération des examens de reprise

5. Précisez les responsabilités et mandats de chacun lors de l'opération des examens de reprise:

a) L'organisation scolaire

5. Précisez les responsabilités et mandats de chacun lors de l'opération des examens de reprise: (suite)

b) l'organisation pédagogique

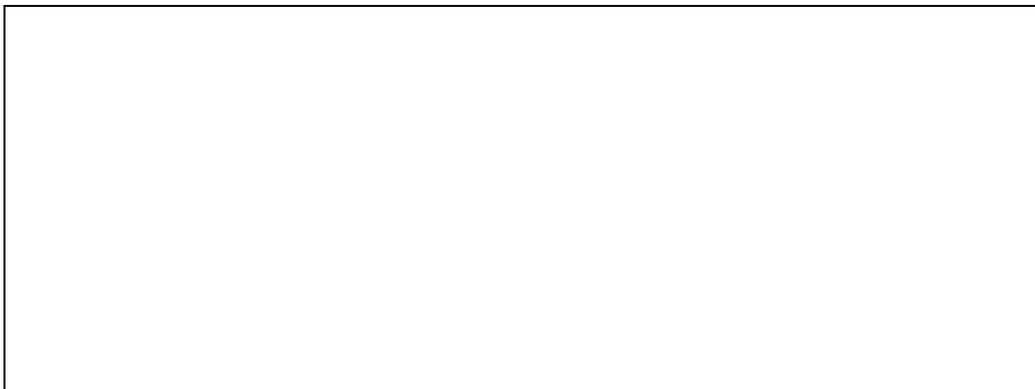


c) l'organisation du financement

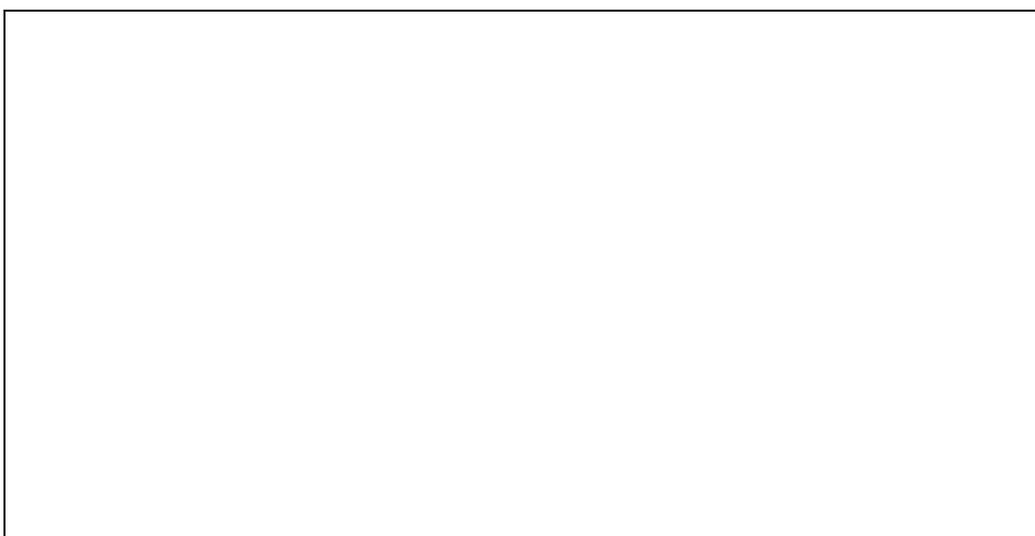


5. Précisez les responsabilités et mandats de chacun lors de l'opération des examens de reprise:
(suite)

d) L'organisation de la tâche des enseignants



e) Les autres aspects jugés pertinents (résultats sur le cheminement scolaire, perception du milieu, etc)



6. Envisagez-vous l'utilisation d'examens de reprise?

Non

Oui pour l'année scolaire _____

Merci !



Le 7 mars 2005

Mesdames les directrices des études
Messieurs les directeurs des études

Objet : Recherche sur la problématique des examens de reprise

Mesdames,
Messieurs,

Une extraction de la Banque d'informations sur les moyens adoptés dans les collèges (BIMAC) pour favoriser la réussite montre que dans leur plan de réussite, une quinzaine de cégeps ont identifié des mesures touchant la reprise d'examen selon diverses modalités et conditions.

Le ministère de l'Éducation a mandaté le Cégep de Sorel-Tracy de réaliser une recherche documentée sur la problématique des examens de reprise.

Nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire attaché à ce courriel et nous le retourner au plus tard le 31 mars 05.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Chantal Gariépy
Adjointe aux programmes, à la recherche
et à la vie étudiante



Le 3 novembre 2004

**AUX ENSEIGNANTES ET AUX ENSEIGNANTS
DU CÉGEP DE SOREL-TRACY**

**OBJET : Modalités de la mise en œuvre des
 examens de reprise**

Bonjour,

Permettez-moi de vous transmettre les principales modalités de passation d'un examen de reprise de l'épreuve terminale de cours.

A) L'éligibilité des étudiantes et des étudiants à l'examen de reprise

1. Dans un premier temps, je vous rappelle l'article 1.7 de la P.I.É.A. sur l'absence à une évaluation sommative :

- « L'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation sommative prévue dans le cadre d'un cours à l'horaire obtient la note « 0 » (zéro), à moins qu'il ne justifie son absence auprès de l'enseignant concerné.
- Une évaluation sommative qui a été manquée à cause d'une absence peut être reprise après entente avec l'enseignant responsable de l'activité. »

2. **L'article 1.8 de la P.I.É.A. précise que les étudiants doivent remplir trois conditions pour être éligibles à l'examen de reprise :**

- Obtenir une note minimale de 50% sur l'ensemble des évaluations sommatives (note finale entre 50% et 60%).
- Avoir satisfait à l'ensemble des conditions du cours (présence, remise des travaux dans les délais requis, etc.).
- Pour tout droit à la reprise, l'étudiant doit avoir **préalablement passé** son épreuve terminale de cours.

B) Indication du droit à la reprise

Lors de la remise des notes via BleuManitou au Service de l'organisation scolaire, **l'enseignant titulaire du cours inscrit la remarque « R »**, celle-ci indiquant l'éligibilité de l'étudiant à l'examen de reprise. Il est primordial de respecter cette modalité puisqu'il en va du bon déroulement de l'opération.

Dans le processus de vérification, l'enseignant titulaire tient compte du fait que l'étudiant « a satisfait à l'ensemble des conditions du cours », avant d'inscrire la note finale de l'étudiant.

...verso

C) L'expression de la demande par l'étudiante ou l'étudiant

L'étudiante ou l'étudiant qui a droit à un examen de reprise recevra le 6 janvier, en même temps que son bulletin, une lettre lui indiquant le ou les cours pour le ou lesquels il ou elle a droit à une reprise de l'épreuve terminale. Il ou elle devra faire une demande, au Service de l'organisation scolaire **le 6 janvier, soit la journée même avant 16 h 00. Seuls les étudiants et les étudiantes éligibles pourront faire une demande.**

D) La passation de l'examen de reprise

Deux séances de passation seront prévues :

- La première, **le mardi 11 janvier 2005 en avant-midi** (début à compter de 8 h 30). Cette séance s'adresse à tous les étudiants éligibles.
- La seconde, **le mardi 11 janvier 2005 en après-midi** (début à compter de 13 h 30). Cette séance s'adresse aux étudiants pour lesquels plus d'un examen de reprise est requis.

N.B. : Une 3^e séance pourrait être tenue si certaines circonstances l'exigeaient le 12 janvier.

E) La correction de l'examen de reprise et la remise des résultats

À partir du moment de la passation de l'examen de reprise, l'enseignant dispose d'un maximum de cinq (5) jours ouvrables pour remettre ses résultats au Service de l'organisation scolaire. Cependant, afin d'apporter les modifications nécessaires à l'horaire de l'étudiante ou de l'étudiant, nous apprécierions recevoir les résultats le plus rapidement possible.

F) La rémunération des enseignants :

Les enseignants seront rémunérés pour la passation des examens de reprise selon les modalités suivantes :

- Pour chacun des enseignants impliqués dans la passation des examens de reprise, le tarif horaire de la convention s'appliquera sur le nombre d'heures retenu pour la surveillance de l'examen. (Ce nombre d'heures ne peut être supérieur à celui identifié lors de l'épreuve terminale.).
- Le nombre d'heures allouées pour la surveillance de l'examen inclut l'ensemble des tâches inhérentes à son administration, entre autres :
 - déterminer l'éligibilité des étudiants;
 - préparer l'examen;
 - surveiller l'examen;
 - corriger l'examen;
 - transmettre le résultat; ...
- Pour chaque tranche de cinq (5) étudiants supérieure au *quantum* de base (10 étudiants), 2 heures, au tarif horaire, seront ajoutées à l'enseignant surveillant.

Je vous remercie de votre collaboration habituelle.

Denise Trudeau
Directrice des études
DT/mpf

EXPLICATIONS MÉTHODOLOGIQUES

L'annexe 4 permet d'évaluer l'économie directe pour le Ministère réalisée lorsqu'un étudiant ou une étudiante réussit son examen de reprise.

L'évaluation des coûts repose sur les reprises d'examens identifiées par programme et non par cours. Afin de ne pas surestimer les économies, la pondération indiquée à la colonne "*HRES*" correspond au nombre d'heures d'un cours représentatif du programme; ce nombre d'heures est toujours égal ou inférieur à la moyenne des cours du programme.

Le calcul est effectué en fonction des taux du A et du A pondéré de chacune des années. Il en va de même pour le salaire moyen qui inclut les avantages sociaux.

Le pourcentage de succès aux examens est un taux moyen de l'année. Il a été appliqué pour tous les programmes indifféremment. Cette information provient du tableau "*Statistiques sur les reprises d'épreuves terminales de cours*" (page 17).

Pour l'année 2004-2005, le tableau ne comprend que des données pour l'automne. En effet, à cause de la grève des étudiants et du remaniement du calendrier, il sera impossible de tenir des examens de reprise à l'hiver 2005.

Le tableau "*Statistiques sur les reprises d'épreuves terminales de cours*" sert de source aux tableaux sur les économies générées. Pour expliquer la colonne "nb etu", les regroupements suivants ont été utilisés :

- ✓ Formation commune : français, anglais, philosophie;
- ✓ Formation complémentaire : espagnol seulement;
- ✓ Sciences de la nature : biologie, physique, chimie, mathématique;
- ✓ Sciences humaines : psychologie, économie, politique, histoire;
- ✓ Programmes Assurances inclut dans Comptabilité et gestion;
- ✓ Il n'y a eu qu'un seul cas pour le programme Environnement, hygiène et sécurité au travail en 2003-2004.

Ces regroupements sont nécessaires pour les lier au mode de financement du A et du E. L'économie globale pour les années 2000-2001 à 2004-2005 est de 263 835 \$.

**Économies générées par les examens de reprise
2000-2001**

Annexe 4

DESCRIPTION	HRES	Nb pes		Subvention pour 1 étudiant				Subvention pour un groupe de X étudiants								
		brutes	pond	E	A	A*	TOTAL	Nb	% succès ¹	nbre réel ²	Nb pes	Nb pes	E x	A x	A* x	TOTAL
				taux 12,4184	taux 0,5160	étu	brutes	pond			nb étu	nb étu	nb étu	TOTAL		
Programme																
Formation commune	45	3	13,8	206,27 \$	37,26 \$	7,12 \$	250,64 \$	58	66%	38	114	524	7 838,14 \$	1 415,70 \$	270,59 \$	9 524,43 \$
Éducation physique	30	2	8	137,51 \$	24,84 \$	4,13 \$	166,48 \$	3	66%	2	4	16	275,02 \$	49,67 \$	8,26 \$	332,95 \$
Formation complémentaire	45	3	30,6	224,52 \$	37,26 \$	15,79 \$	277,56 \$	1	66%	1	3	31	224,52 \$	37,26 \$	15,79 \$	277,56 \$
Sc. Nature	60	4	104	296,83 \$	49,67 \$	53,66 \$	400,17 \$	24	66%	16	64	1664	4 749,30 \$	794,78 \$	858,62 \$	6 402,70 \$
Sc. Humaines	45	3	15	213,67 \$	37,26 \$	7,74 \$	258,67 \$	8	66%	5	15	75	1 068,35 \$	186,28 \$	38,70 \$	1 293,33 \$
Arts et Lettres	45	3	36	260,67 \$	37,26 \$	18,58 \$	316,51 \$	0	66%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Soins infirmiers	60	4	88	500,46 \$	49,67 \$	45,41 \$	595,54 \$	1	66%	1	4	88	500,46 \$	49,67 \$	45,41 \$	595,54 \$
Génie mécanique	60	4	220	408,40 \$	49,67 \$	113,52 \$	571,60 \$	8	66%	5	20	1100	2 042,01 \$	248,37 \$	567,60 \$	2 857,98 \$
Électronique industrielle	60	4	164	338,84 \$	49,67 \$	84,62 \$	473,14 \$	17	66%	11	44	1804	3 727,27 \$	546,41 \$	930,86 \$	5 204,54 \$
Environnement, hygiène	45	3	93	209,19 \$	37,26 \$	47,99 \$	294,44 \$			0	0	0	0	0	0	0,00 \$
Comptabilité et gestion	45	3	30	373,97 \$	37,26 \$	15,48 \$	426,70 \$	0	66%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Assurances	45	3	30	373,97 \$	37,26 \$	15,48 \$	426,70 \$	0	66%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Micro-édition	45	3	36	200,41 \$	37,26 \$	18,58 \$	256,24 \$	0	66%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Informatique	45	3	78	169,77 \$	37,26 \$	40,25 \$	247,27 \$	14	66%	9	27	702	1 527,89 \$	335,30 \$	362,23 \$	2 225,42 \$
TOTAL	675	45	946	3 914,48 \$	558,83 \$	488,34 \$	4 961,65 \$	134		88	295	6004	21 952,96 \$	3 663,43 \$	3 098,06 \$	28 714,45 \$

¹ moyenne annuelle des taux de réussite

² nombre d'étudiants ayant réussi (nombre entier)

**Économies générées par les examens de reprise
2000-2001**

Annexe 4

Taux
12,4184 \$
0,5160 \$

salaires moyen 57 392 \$ RFA redressé

	Poids programme	Norme du E
Formation commune	4,6	0,001198
Éducation physique	4	0,001198
Formation complémentaire	10,2	0,001304
Sc. Nature	26	0,001293
Sc. Humaines	5	0,001241
Arts et Lettres	12	0,001514
Soins infirmiers	22	0,00218
Génie mécanique	55	0,001779
Électronique industrielle	41	0,001476
Environnement, hygiène	31	0,001215
Comptabilité et gestion	10	0,002172
Assurances	10	0,002172
Micro-édition	12	0,001164
Informatique	26	0,000986

**Économies générées par les examens de reprise
2001-2002**

Annexe 4

DESCRIPTION	HRES	Subvention pour 1 étudiant		Subvention pour un groupe de X étudiants												
		Nb pes	Nb pes	E	A	A*	TOTAL	Nb			Nb pes	Nb pes	E x	A x	A* x	TOTAL
		brutes	pond	taux 12,8595	taux 0,5344	étu	% succès ¹	nbre réel ²	brutes	pond	nb étu	nb étu	nb étu	nb étu	nb étu	nb étu
Formation commune	45	3	13,8	211,00 \$	38,58 \$	7,37 \$	256,95 \$	99	68%	67	201	925	14 137,01 \$	2 584,76 \$	494,11 \$	17 215,88 \$
Éducation physique	30	2	8	140,67 \$	25,72 \$	4,28 \$	170,66 \$	12	68%	8	16	64	1 125,33 \$	205,75 \$	34,20 \$	1 365,29 \$
Formation complémentaire	45	3	30,6	229,67 \$	38,58 \$	16,35 \$	284,60 \$	5	68%	3	9	92	689,01 \$	115,74 \$	49,06 \$	853,80 \$
								0	68%							
								0	68%							
Sc. Nature	60	4	104	303,64 \$	51,44 \$	55,58 \$	410,66 \$	53	68%	36	144	3744	10 931,15 \$	1 851,77 \$	2 000,79 \$	14 783,71 \$
Sc. Humaines	45	3	15	218,57 \$	38,58 \$	8,02 \$	265,17 \$	9	68%	6	18	90	1 311,44 \$	231,47 \$	48,10 \$	1 591,01 \$
Arts et Lettres	45	3	36	266,66 \$	38,58 \$	19,24 \$	324,47 \$	0	68%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Soins infirmiers	60	4	88	511,94 \$	51,44 \$	47,03 \$	610,41 \$	12	68%	8	32	704	4 095,54 \$	411,50 \$	376,22 \$	4 883,26 \$
Génie mécanique	60	4	220	417,77 \$	51,44 \$	117,57 \$	586,78 \$	33	68%	22	88	4840	9 191,01 \$	1 131,64 \$	2 586,50 \$	12 909,14 \$
Électronique industrielle	60	4	164	346,62 \$	51,44 \$	87,64 \$	485,70 \$	11	68%	7	28	1148	2 426,33 \$	360,07 \$	613,49 \$	3 399,88 \$
Environnement, hygiène	45	3	93	213,99 \$	38,58 \$	49,70 \$	302,27 \$			0	0	0	0	0	0	0,00 \$
Comptabilité et gestion	45	3	30	382,55 \$	38,58 \$	16,03 \$	437,16 \$	8	68%	5	15	150	1 912,74 \$	192,89 \$	80,16 \$	2 185,79 \$
Assurances	45	3	30	382,55 \$	38,58 \$	16,03 \$	437,16 \$	0	68%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Micro-édition	45	3	36	205,01 \$	38,58 \$	19,24 \$	262,83 \$	0	68%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Informatique	45	3	78	173,66 \$	38,58 \$	41,68 \$	253,92 \$	12	68%	8	24	624	1 389,29 \$	308,63 \$	333,47 \$	2 031,38 \$
TOTAL	675	45	946	4 004,31 \$	578,68 \$	505,76 \$	5 088,74 \$	254		170	575	12380	47 208,85 \$	7 394,21 \$	6 616,09 \$	61 219,14 \$

¹ moyenne annuelle des taux de réussite

² nombre d'étudiants ayant réussi (nombre entier)

**Économies générées par les examens de reprise
2001-2002**

Annexe 4

Taux
12,8595 \$ 0,5344 \$

salaire moyen 58 709 \$ RFA redressé

	Poids programme	Norme du E
Formation commune	4,6	0,001198
Éducation physique	4	0,001198
Formation complémentaire	10,2	0,001304
Sc. Nature	26	0,001293
Sc. Humaines	5	0,001241
Arts et Lettres	12	0,001514
Soins infirmiers	22	0,00218
Génie mécanique	55	0,001779
Électronique industrielle	41	0,001476
Environnement, hygiène	31	0,001215
Comptabilité et gestion	10	0,002172
Assurances	10	0,002172
Micro-édition	12	0,001164
Informatique	26	0,000986

**Économies générées par les examens de reprise
2002-2003**

Annexe 4

DESCRIPTION	HRES	Subvention pour 1 étudiant		Subvention pour un groupe de X étudiants												
		Nb pes brutes	Nb pes pond	E	A	A*	TOTAL	Nb étu	% succès ¹	nbre réel ²	Nb pes brutes	Nb pes pond	E x	A x	A* x	TOTAL
Programme					taux 13,4453	taux 0,5583							nb étu	nb étu	nb étu	
Formation commune	45	3	13,8	215,69 \$	40,34 \$	7,70 \$	263,73 \$	122	70%	86	258	1187	18 549,06 \$	3 468,89 \$	662,59 \$	22 680,54 \$
Éducation physique	30	2	8	143,79 \$	26,89 \$	4,47 \$	175,15 \$	14	70%	10	20	80	1 437,91 \$	268,91 \$	44,66 \$	1 751,48 \$
Formation complémentaire	45	3	30,6	234,77 \$	40,34 \$	17,08 \$	292,19 \$	4	70%	3	9	92	704,31 \$	121,01 \$	51,25 \$	876,57 \$
								0	70%							
								0	70%							
Sc. Nature	60	4	104	310,39 \$	53,78 \$	58,06 \$	422,23 \$	57	70%	40	160	4160	12 415,49 \$	2 151,25 \$	2 322,53 \$	16 889,27 \$
Sc. Humaines	45	3	15	223,43 \$	40,34 \$	8,37 \$	272,14 \$	9	70%	6	18	90	1 340,57 \$	242,02 \$	50,25 \$	1 632,83 \$
Arts et Lettres	45	3	36	272,58 \$	40,34 \$	20,10 \$	333,01 \$	4	70%	3	9	108	817,74 \$	121,01 \$	60,30 \$	999,04 \$
Soins infirmiers	60	4	88	523,31 \$	53,78 \$	49,13 \$	626,22 \$	14	70%	10	40	880	5 233,13 \$	537,81 \$	491,30 \$	6 262,25 \$
Génie mécanique	60	4	220	427,05 \$	53,78 \$	122,83 \$	603,66 \$	19	70%	13	52	2860	5 551,68 \$	699,16 \$	1 596,74 \$	7 847,58 \$
Électronique industrielle	60	4	164	354,32 \$	53,78 \$	91,56 \$	499,66 \$	9	70%	6	24	984	2 125,90 \$	322,69 \$	549,37 \$	2 997,95 \$
Environnement, hygiène	45	3	93	218,75 \$	40,34 \$	51,92 \$	311,01 \$			0	0	0	0	0	0	0,00 \$
Comptabilité et gestion	45	3	30	391,04 \$	40,34 \$	16,75 \$	448,13 \$	13	70%	9	27	270	3 519,40 \$	363,02 \$	150,74 \$	4 033,17 \$
Assurances	45	3	30	391,04 \$	40,34 \$	16,75 \$	448,13 \$	0	70%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Micro-édition	45	3	36	209,57 \$	40,34 \$	20,10 \$	270,00 \$	3	70%	2	6	72	419,13 \$	80,67 \$	40,20 \$	540,00 \$
Informatique	45	3	78	177,52 \$	40,34 \$	43,55 \$	261,40 \$	11	70%	8	24	624	1 420,15 \$	322,69 \$	348,38 \$	2 091,21 \$
TOTAL	675	45	946	4 093,25 \$	605,04 \$	528,38 \$	5 226,66 \$	279		196	647	11407	53 534,48 \$	8 699,11 \$	6 368,30 \$	68 601,89 \$

¹ moyenne annuelle des taux de réussite

² nombre d'étudiants ayant réussi (nombre entier)

**Économies générées par les examens de reprise
2002-2003**

Annexe 4

Taux
13,4453 \$
0,5583 \$

salaire moyen 60 013 \$ RFA redressé

	Poids programme	Norme du E
Formation commune	4,6	0,001198
Education physique	4	0,001198
Formation complémentaire	10,2	0,001304
Sc. Nature	26	0,001293
Sc. Humaines	5	0,001241
Arts et Lettres	12	0,001514
Soins infirmiers	22	0,00218
Génie mécanique	55	0,001779
Électronique industrielle	41	0,001476
Environnement, hygiène	31	0,001215
Comptabilité et gestion	10	0,002172
Assurances	10	0,002172
Micro-édition	12	0,001164
Informatique	26	0,000986

**Économies générées par les examens de reprise
2003-2004**

Annexe 4

DESCRIPTION	HRES	Subvention pour 1 étudiant		Subvention pour un groupe de X étudiants												
		Nb pes brutes	Nb pes pond	E	A	A*	TOTAL	Nb étu	% succès ¹	nbre réel ²	Nb pes brutes	Nb pes pond	E x	A x	A* x	TOTAL
Programme					taux 13,7995	taux 0,5730							nb étu	nb étu	nb étu	
Formation commune	45	3	13,8	220,43 \$	41,40 \$	7,91 \$	269,74 \$	70	75%	53	159	731	11 682,98 \$	2 194,12 \$	419,09 \$	14 296,19 \$
Éducation physique	30	2	8	146,96 \$	27,60 \$	4,58 \$	179,14 \$	8	75%	6	12	48	881,73 \$	165,59 \$	27,50 \$	1 074,83 \$
Formation complémentaire	45	3	30,6	239,94 \$	41,40 \$	17,53 \$	298,87 \$	5	75%	4	12	122	959,75 \$	165,59 \$	70,14 \$	1 195,48 \$
Sc. Nature	60	4	104	317,22 \$	55,20 \$	59,59 \$	432,01 \$	35	75%	26	104	2704	8 247,68 \$	1 435,15 \$	1 549,39 \$	11 232,22 \$
Sc. Humaines	45	3	15	228,35 \$	41,40 \$	8,60 \$	278,34 \$	26	75%	20	60	300	4 566,91 \$	827,97 \$	171,90 \$	5 566,78 \$
Arts et Lettres	45	3	36	278,58 \$	41,40 \$	20,63 \$	340,60 \$	32	75%	24	72	864	6 685,87 \$	993,56 \$	495,07 \$	8 174,51 \$
Soins infirmiers	60	4	88	534,83 \$	55,20 \$	50,42 \$	640,45 \$	22	75%	17	68	1496	9 092,12 \$	938,37 \$	857,21 \$	10 887,69 \$
Génie mécanique	60	4	220	436,45 \$	55,20 \$	126,06 \$	617,71 \$	16	75%	12	48	2640	5 237,41 \$	662,38 \$	1 512,72 \$	7 412,51 \$
Électronique industrielle	60	4	164	362,11 \$	55,20 \$	93,97 \$	511,28 \$	16	75%	12	48	1968	4 345,38 \$	662,38 \$	1 127,66 \$	6 135,42 \$
Environnement, hygiène	45	3	93	223,56 \$	41,40 \$	53,29 \$	318,25 \$	1	75%	1	3	93	0	41	53	94,69 \$
Comptabilité et gestion	45	3	30	399,65 \$	41,40 \$	17,19 \$	458,24 \$	12	75%	9	27	270	3 596,86 \$	372,59 \$	154,71 \$	4 124,15 \$
Assurances	45	3	30	399,65 \$	41,40 \$	17,19 \$	458,24 \$		75%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Micro-édition	45	3	36	214,18 \$	41,40 \$	20,63 \$	276,20 \$	0	75%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Informatique	45	3	78	181,43 \$	41,40 \$	44,69 \$	267,52 \$	10	75%	8	24	624	1 451,40 \$	331,19 \$	357,55 \$	2 140,14 \$
TOTAL	675	45	946	4 183,33 \$	620,98 \$	542,29 \$	5 346,60 \$	253		192	637	11861	56 748,10 \$	8 790,28 \$	6 796,24 \$	72 334,62 \$

¹ moyenne annuelle des taux de réussite

² nombre d'étudiants ayant réussi (nombre entier)

**Économies générées par les examens de reprise
2003-2004**

Annexe 4

Taux
13,7995 \$
0,5730 \$

salaire moyen 61 334 \$ RFA redressé

	Poids programme	Norme du E
Formation commune	4,6	0,001198
Education physique	4	0,001198
Formation complémentaire	10,2	0,001304
Sc. Nature	26	0,001293
Sc. Humaines	5	0,001241
Arts et Lettres	12	0,001514
Soins infirmiers	22	0,00218
Génie mécanique	55	0,001779
Électronique industrielle	41	0,001476
Environnement, hygiène	31	0,001215
Comptabilité et gestion	10	0,002172
Assurances	10	0,002172
Micro-édition	12	0,001164
Informatique	26	0,000986

**Économies générées par les examens de reprise
Automne 2004**

Annexe 4

DESCRIPTION	HRES	Subvention pour 1 étudiant		Subvention pour un groupe de X étudiants												
		Nb pes brutes	Nb pes pond	E	A	A*	TOTAL	Nb étu	% succès ¹	nbre réel ²	Nb pes brutes	Nb pes pond	E x	A x	A* x	TOTAL
Programme					taux 13,8695	taux 0,5759							nb étu	nb étu	nb étu	
Formation commune	45	3	13,8	221,03 \$	41,61 \$	7,95 \$	270,59 \$	19	75%	14	42	193	3 094,43 \$	582,52 \$	111,26 \$	3 788,22 \$
Éducation physique	30	2	8	147,35 \$	27,74 \$	4,61 \$	179,70 \$	3	75%	2	4	16	294,71 \$	55,48 \$	9,21 \$	359,40 \$
Formation complémentaire	45	3	30,6	240,59 \$	41,61 \$	17,62 \$	299,82 \$	1	75%	1	3	31	240,59 \$	41,61 \$	17,62 \$	299,82 \$
Sc. Nature	60	4	104	318,08 \$	55,48 \$	59,89 \$	433,45 \$	21	75%	16	64	1664	5 089,25 \$	887,65 \$	958,30 \$	6 935,19 \$
Sc. Humaines	45	3	15	228,96 \$	41,61 \$	8,64 \$	279,21 \$	14	75%	11	33	165	2 518,61 \$	457,69 \$	95,02 \$	3 071,33 \$
Arts et Lettres	45	3	36	279,33 \$	41,61 \$	20,73 \$	341,67 \$	30	75%	23	69	828	6 424,66 \$	957,00 \$	476,85 \$	7 858,50 \$
Soins infirmiers	60	4	88	536,28 \$	55,48 \$	50,68 \$	642,44 \$	7	75%	5	20	440	2 681,40 \$	277,39 \$	253,40 \$	3 212,19 \$
Génie mécanique	60	4	220	437,63 \$	55,48 \$	126,70 \$	619,81 \$	11	75%	8	32	1760	3 501,07 \$	443,82 \$	1 013,58 \$	4 958,48 \$
Électronique industrielle	60	4	164	363,10 \$	55,48 \$	94,45 \$	513,02 \$	3	75%	2	8	328	726,19 \$	110,96 \$	188,90 \$	1 026,04 \$
Environnement, hygiène	45	3	93	224,17 \$	41,61 \$	53,56 \$	319,33 \$	0	75%	0	0	0	0	0	0	0,00 \$
Comptabilité et gestion	45	3	30	400,73 \$	41,61 \$	17,28 \$	459,62 \$	3	75%	2	6	60	801,47 \$	83,22 \$	34,55 \$	919,24 \$
Assurances	45	3	30	400,73 \$	41,61 \$	17,28 \$	459,62 \$		75%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Micro-édition	45	3	36	214,76 \$	41,61 \$	20,73 \$	277,10 \$	0	75%	0	0	0	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Informatique	45	3	78	181,92 \$	41,61 \$	44,92 \$	268,45 \$	3	75%	2	6	156	363,83 \$	83,22 \$	89,84 \$	536,89 \$
TOTAL	675	45	946	4 194,67 \$	624,13 \$	545,03 \$	5 363,83 \$	115		86	287	5641	25 736,21 \$	3 980,55 \$	3 248,54 \$	32 965,30 \$

¹ moyenne annuelle des taux de réussite

² nombre d'étudiants ayant réussi (nombre entier)

**Économies générées par les examens de reprise
Automne 2004**

Annexe 4

Taux
13,8695 \$
0,5759 \$

salaire moyen 61 500 \$ estimé

	Poids programme	Norme du E
Formation commune	4,6	0,001198
Education physique	4	0,001198
Formation complémentaire	10,2	0,001304
Sc. Nature	26	0,001293
Sc. Humaines	5	0,001241
Arts et Lettres	12	0,001514
Soins infirmiers	22	0,00218
Génie mécanique	55	0,001779
Électronique industrielle	41	0,001476
Environnement, hygiène	31	0,001215
Comptabilité et gestion	10	0,002172
Assurances	10	0,002172
Micro-édition	12	0,001164
Informatique	26	0,000986

CÉGEP DE SOREL-TRACY
COÛTS ADDITIONNELS POUR LE MELS DE L'ANNEXE F-142

	2000-2001				2001-2002				2002-2003			
	PES	Financement			PES	Financement			PES	Financement		
		A brut et pond (12,4184 / 0,5160)	F-142	Total		A brut et pond (12,8595 / 0,5344)	F-142	Total		A brut et pond (13,4453 / 0,5583)	F-142	Total
Allocation réelle du A brut et pondéré	46 651	1 020 256 \$	3 200 \$	1 023 456 \$	43 554	986 302 \$	26 700 \$	1 013 002 \$	42 880	1 025 731 \$	35 600 \$	1 061 331 \$
Allocation de financement avec étudiant réinscrit (si aucun examen de reprise)	46 946	1 027 017 \$	2 100 \$	1 029 117 \$	44 129	1 000 313 \$	20 900 \$	1 021 213 \$	43 527	1 040 799 \$	28 200 \$	1 068 999 \$
	-295	-6 761 \$	1 100 \$	-5 661 \$	-575	-14 010 \$	5 800 \$	-8 210 \$	-647	-15 068 \$	7 400 \$	-7 668 \$
Coûts additionnels de l'annexe F-142			1 100 \$				5 800 \$				7 400 \$	

	2003-2004				2004-2005 (estimé)			
	PES	Financement			PES	Financement		
		A brut et pond (13,7995 / 0,5730)	F-142	Total		A brut et pond (13,8695 / 0,5759)	F-142	Total
Allocation réelle du A brut et pondéré	41 724	1 008 074 \$	51 800 \$	1 059 874 \$	41 282	989 420 \$	58 500 \$	1 047 920 \$
Allocation de financement avec étudiant réinscrit (si aucun examen de reprise)	42 361	1 023 660 \$	43 200 \$	1 066 860 \$	41 569	996 649 \$	54 400 \$	1 051 049 \$
	-637	-15 587 \$	8 600 \$	-6 987 \$	-287	-7 229 \$	4 100 \$	-3 129 \$
Coûts additionnels de l'annexe F-142			8 600 \$				4 100 \$	

**CALCUL DU SALAIRE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
POUR LA TENUE DES EXAMENS DE REPRISE**

Par discipline	2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005	
	Automne	Hiver	Automne	Hiver	Automne	Hiver	Automne	Hiver	Automne	Hiver
Biologie (a31-h51)	71,27 \$	142,55 \$	593,31 \$	198,02 \$	196,03 \$	196,03 \$	199,14 \$	132,78 \$	385,63 \$	
Chimie (a32-h52)			149,50 \$	262,20 \$	491,98 \$	196,03 \$	823,69 \$		907,93 \$	
Maths (a33-h53)	57,91 \$	1 042,48 \$	841,39 \$	1 164,82 \$	1 152,03 \$	748,38 \$	1 207,25 \$	2 776,65 \$	1 463,23 \$	
Physique (a34-h54)		181,46 \$	253,95 \$		174,01 \$	174,01 \$	235,48 \$		176,58 \$	
Arts (a35-h55)	244,21 \$	671,57 \$	1 943,44 \$	573,34 \$	1 875,73 \$	2 267,77 \$	1 108,48 \$	1 952,51 \$	2 216,94 \$	
Langues (a36-h56)	789,72 \$	921,34 \$	1 589,64 \$	1 554,82 \$	998,82 \$	3 109,99 \$	1 115,54 \$	1 171,87 \$	2 264,00 \$	
Philo (a37-h57)	96,78 \$	145,17 \$		394,46 \$	568,84 \$	995,47 \$	578,14 \$	499,98 \$	524,97 \$	
Sc. hum. (a38-h58)	132,58 \$	928,06 \$	644,93 \$	200,13 \$	964,60 \$	694,16 \$	1 632,72 \$	219,47 \$	1 976,08 \$	
Édu phys (a39-h59)		285,10 \$	747,34 \$	266,84 \$	284,41 \$	476,49 \$	132,78 \$	572,13 \$	396,22 \$	
SI (a40-h60)		213,82 \$	553,23 \$	664,31 \$	522,76 \$	230,60 \$	765,62 \$	1 981,30 \$	1 461,48 \$	
TGM (a41-h61)	201,69 \$	336,14 \$	1 614,82 \$	1 595,38 \$	1 614,20 \$	514,75 \$	1 328,48 \$	968,10 \$	1 406,07 \$	
TÉI (a42-h62)		1 257,60 \$	713,96 \$	940,13 \$	712,08 \$	948,29 \$	632,98 \$		1 053,81 \$	
TAD (a43-h63)			604,67 \$	626,97 \$	889,24 \$	796,67 \$	312,53 \$	468,78 \$	312,42 \$	
TGB (a44-h64)						464,03 \$				
Info (a45-h65)	154,72 \$	928,33 \$	224,04 \$	974,35 \$	1 117,47 \$	1 318,60 \$	1 007,67 \$	199,11 \$	433,41 \$	
Total par session	1 748,88 \$	7 053,62 \$	10 474,22 \$	9 415,77 \$	11 562,20 \$	13 131,27 \$	11 080,50 \$	10 942,68 \$	14 978,77 \$	- \$
Salaire (144)		8 037,51 \$		17 807,03 \$		21 877,95 \$		19 664,38 \$	à ce jour	13 482,00 \$
Av. sociaux (310)		765,00 \$		2 082,96 \$		2 613,04 \$				
Ass. ch (311)						202,48 \$		2 258,80 \$		1 496,77 \$
Total par année		8 802,51 \$		19 889,99 \$		24 693,47 \$		21 923,18 \$		14 978,77 \$
Grand total :					90 287,92 \$					